



Accompagnement à la séparation

OBJECTIFS

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre, d'accompagner et de gérer les moments de séparation
- au quotidien à travers une communication et des outils adaptés à chaque situation.

PROGRAMME



APTITUDES :

- Distinguer les manifestations physiques et psychologiques des angoisses liées à la séparation en vue d'adapter son accompagnement.
- Accompagner, préparer et rassurer dans les moments de séparation quotidienne, temporaire ou définitive.
- Initier et développer des rituels de séparation en fonction des situations spécifiques identifiées.

SAVOIRS :

- Les notions d'angoisse de séparation : angoisses courantes, angoisse de la mort et ses manifestations.
- Les étapes d'une séparation non désirée : l'émotion ressentie, la prise de conscience du changement, la réconciliation avec soi-même.
- La préparation à une séparation pour un évènement particulier : hospitalisation, départ pour congés, déménagement, entrée en structure.
- Les principaux rituels de passage ou de départ ponctuant la vie d'une personne, par exemple : la maternité, la retraite, le deuil.

METHODE PEDAGOGIQUE



Sollicitation des connaissances / expériences des stagiaires. Mise en lien des connaissances et/ou expériences avec des apports théoriques. Travail sur les représentations / sur le cadre professionnel. Construction d'une réponse enrichie. Exercices pratiques. Partage d'expériences et analyse de pratique des situations partagées par les professionnelles.

DUREE : DATES

- 14 heures
- 2 jours
- Public visés : Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur
- Financement :

En accord avec votre employeur (pas d'avance de prise en charge)
48 heures par an dès la 1ère heure travaillée
Rémunération maintenue pendant le temps d'accueil (Ex. en semaine si jour travaillé)
Allocation de formation si hors temps d'accueil habituel (ex. samedi si non travaillé)
4.29 € net/heure de formation au 1er janvier 2018

Frais annexes : Frais KM domicile/lieu de formation. 0,211/KM
repas : 12€/jour. Le coût et frais annexes de la formation sont directement payés par Agefos-PME. Le revenu de formation est assujéti à l'impôt sur le revenu.

Module à finalité non certifiante
Référence : MIAS2018

Plan de formation Fin de formation
Remise d'une attestation de formation
Pour le stagiaire possédant un passeport : complété
Pour le stagiaire entrant pour la 1^{ère} formation continue :
Passeport délivré et complété

Toutes nos formations peuvent être mises en place dans votre commune. Contactez-nous !

Site internet : www.parentsaujourd'hui.org ou formation@parentsaujourd'hui.org
ou par téléphone : 06 25 58 18 25